



Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie
et de la diversité ethnoculturelle

Direction des sports, des parcs et espaces verts

Parcs-nature/ Secteur Est

12980, boul. Gouin Est

Montréal (Québec) H1C 1C1

COMITÉ CONSULTATIF POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PARC-NATURE DE L'ÎLE-DE-LA-VISITATION RÉSUMÉ DU 14 JUIN 2005 À 19 h

Thématique : Aménagement (signalisation, infrastructures, etc.)

1. Mot de bienvenue et explication du déroulement de la soirée

2. Retour sur la rencontre du 17 mai 2005

3. Retour sur la rencontre du 30 novembre 2004

Voici les points soulevés par les citoyens présents à la rencontre du 30 novembre sur la thématique aménagement (signalisation et infrastructure)

AMÉNAGEMENT

- Mettre en pratique la simplicité volontaire
- Capacité de support du site
- Capacité d'accueil
- Avoir une plage
- Sous-utilisation du parc on doit faire plus de promotion
- Aménagement d'un stationnement sur Iberville
- Avoir une aire de pique-nique la nuit à la tranquillité
- Sa simplicité, convivialité et accessibilité
- Construire une patinoire

SIGNALISATION

- Bruit de l'autoroute 19
- Bloc de béton à enlever sur Iberville
- Vieillesse des infrastructures du parc

4. Diagnostic de la Division de la gestion des grands parcs sur la thématique

ATTRAITES

- Nouveau regard
- Un processus est envisagé pour compléter les études requises afin de bien cerner tous les besoins ou exigences de la population.
- Un premier pas : la synthèse des attentes de la Division de la gestion des grands parcs et celles du Comité consultatif.

PROBLÉMATIQUES

- Dilemme : bonifier le développement récréatif (plus en terme qualitatif que quantitatif) versus la conservation du milieu.
- Le plus petit parc-nature, le plus accessible, le plus achalandé, la capacité de support du milieu : se donner une signature i.e. : penser aménagement une identité qui s'affiche bien. Il faut mettre le caractère en évidence par ex. : le site du moulin donne un caractère historique.

Présentation des différentes phases du processus de la révision du plan directeur:

Phase A : Faire des inventaires et des études (mises à jour) sur la géomorphologie, pédologie, de la faune, de la flore, des éléments construits, des éléments du paysage, histoire ancienne et récente, relevé

des normes et réglementation, besoins de la population (comité consultatif et les comptes rendus), contexte régional, programmes existants, ressources financières et modèles et types de gestion.

Phase B : Faire l'analyse et synthèse du milieu physique, de l'inventaire géomorphologique, de l'inventaire pédologique, de la faune, de la flore, des éléments construits, des éléments du paysage, des exigences culturelles et environnementales, du contexte régional, des programmes existants, du contexte social, des besoins de la population, du contexte régional, des aspects politiques et économiques, des programmes existants, des ressources financières et des modèles de gestion.

Phase C : Faire une esquisse préliminaire du plan directeur d'aménagement (les options thématiques et programmes d'aménagement, un budget préliminaire), du milieu physique, de l'inventaire géomorphologique, de l'inventaire pédologique, de la faune, de la flore, des éléments construits, des éléments du paysage, des exigences culturelles et environnementales, du contexte régional, des programmes existants, du programme de gestion, du contexte social, du plan de gestion d'autofinancement, de la consultation publique, de la modification et dépôt du plan directeur officiel et de la priorité des aménagements (phase de réalisation).

Phase D : S'occuper de la préparation des plans et devis pour l'aménagement (dessins de construction, devis, estimation finale, appels d'offres (documents de soumission)), études de sécurité /animation/entretien/finance, plan de communication.

Phase E : La dernière phase est la construction qui sera fait l'année prochaine selon les priorités et les budgets, la réalisation des travaux et la mise en place du plan de communication.

5. Synthèse des attentes du comité consultatif et échanges

Retour sur la démarche associée à la révision du plan directeur du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation et l'importance de chacun des membres du comité consultatif afin de trouver des solutions aux problématiques et aux besoins du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation.

Présentation d'un document synthèse de toutes les thématiques abordées par le comité consultatif pour la révision du plan directeur soit : **1) Stationnement et circulation** pour laquelle deux rencontres (interne et externe) ont eu lieu, **2) Animation et éducation**, **3) Conservation et gestion du milieu naturel**, **4) Règlements et sécurité**, **5) Aménagements** (signalisation, infrastructures, etc.) Un diagnostic reflétant les problématiques et les attraits a été fait pour chaque thématique.

6. Présentation des étapes à venir

Réunion avec tous les membres du comité consultatif avant la consultation publique et avant le dépôt final par le consultant.

- Compléter les termes références pour octroyer le contrat dès que possible;
- Vers le milieu du mois d'octobre : consultation publique (**à confirmer**);
- Vers la fin du mois d'octobre : proposition du plan directeur. (**à confirmer**).

7. Remerciements aux membres de l'assemblée présents à la rencontre.

8. Fin de rencontre

Plan directeur et comité consultatif au parc-nature de l'Île-de-la-Visitation
16 février 2005
COMITÉ CONSULTATIF POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PARC-NATURE DE L'ÎLE-
DE-LA-VISITATION
COMPTE RENDU DU 16 FÉVRIER 2005
Thématique : stationnement et circulation - externe

1. Mot de bienvenue et explication du déroulement de la soirée.
2. Retour sur la rencontre du 18 janvier 2005. Il est expliqué que de dévier la piste cyclable sur le boulevard Gouin n'est pas le bon terme à utiliser puisque la piste cyclable y est déjà existante. Ce serait plutôt un tronçon de la piste cyclable dans le parc-nature qui serait éliminée, soit entre le chalet d'accueil et la maison du Meunier ce qui privilégierait la piste cyclable du boulevard Gouin.
3. Présentation du diagnostic établi par la Division de la gestion des grands parcs. :
Le stationnement du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation qui n'a pas d'entrée directe;
La rue du Pressoir et la place Étienne-Brûlé où il y a un fort achalandage, ce qui crée une pression de stationnement sur les rues avoisinantes;
La rue du Pont où il y a conflit d'usage entre les véhicules et les piétons;
La rue de l'Île-de-la-Visitation où les résidents font face à des problématiques relevant de la responsabilité de l'arrondissement.
4. Les membres sont invités à échanger sur ces quatre (4) problématiques. Après consultation sur les différentes problématiques, voici les pistes de solutions retenues :

L'entrée au stationnement

Trouver un moyen d'accéder plus directement au stationnement du parc-nature.

La rue du Pressoir et la place Étienne-Brûlé

Pour ce qui concerne la rue du Pressoir, étant donné qu'il n'y a plus de location pour des réceptions et que les gens qui assistent à des réunions sont incités à se garer dans le stationnement du parc-nature, le problème est réglé.

Pour la place Étienne-Brûlé, il faut trouver une signalisation adéquate afin que le stationnement pour les résidents de ces rues soit plus accessible (en discussion avec les responsables de l'arrondissement).

La rue du Pont

Installer une signalisation « Cul-de-sac » sur cette rue;
Voir à la possibilité du marquage de la chaussée véhicules/piétons.

La rue de l'Île-de-la-Visitation

Pour les problématiques relevant de l'arrondissement, fournir aux résidents une liste des numéros à joindre.

6. Un résumé des pistes de solutions retenues lors de la rencontre est fait par un des membres du comité consultatif.
7. Remerciements aux membres du comité consultatif présents à la rencontre.
8. La prochaine rencontre se tiendra le 22 mars 2005 et la thématique sera « Activités et éducation ».

18 janvier 2005

COMITÉ CONSULTATIF POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PARC-NATURE DE L'ÎLE- DE-LA-VISITATION

COMPTE RENDU DU 18 JANVIER 2005

Thématique : stationnement et circulation - interne

1. Mot de bienvenue et explication du déroulement de la soirée.
2. Retour sur la rencontre du 30 novembre 2004. Il est expliqué que les thématiques qui seront abordées sont issues des résultats de cette rencontre. Les membres sont informés qu'il y aura six (6) sessions de travail.
3. Présentation d'un plan de travail qui énumère les thématiques abordées ainsi que les dates de ces rencontres.
Stationnement et circulation – interne (18 janvier 2005)
Stationnement et circulation – externe (16 février 2005)
Activités et éducation (22 mars 2005)
Conservation et gestion du milieu naturel (19 avril 2005)
Sécurité et règlement 82-3 des parcs-nature (17 mai 2005)
Aménagements (signalisation, infrastructures, etc.) (14 juin 2005)

4. Les pratiques de plein air ayant changées depuis le dernier plan directeur en 1980, il faut donc repenser aux modèles dans le but de répondre aux besoins actuels des différentes clientèles. Exposition du diagnostic établi par la Division de la gestion des grands parcs.

La piste cyclable qui est devenue à fonction multi usages (vélos, patins à roulettes, chaises roulantes, poussettes, etc.). Il faut donc repenser au modèle.

La rue du Pont où il y a conflit de circulation entre les voitures, les vélos et les piétons.

Au barrage Simon-Sicard, il y a aussi confusion sur la passerelle, à savoir qui peut circuler à cet endroit (vélos, piétons).

Le stationnement qui est peu visible dû au fait qu'il n'y a pas d'entrée directe et qu'il n'y en a pas dans le secteur des Moulins.

5. Les membres sont invités à échanger sur ces quatre (4) problématiques. Après consultation sur les différentes problématiques, voici les pistes de solutions retenues :

Piste cyclable

Changer le revêtement de sol aux endroits problématiques

La piste piétonnière près des rives serait éloignée de la piste cyclable, agrandie et deviendrait une piste multi fonctions

Dévier la piste cyclable sur le boulevard Gouin entre le chalet d'accueil et la maison du Meunier.

Rue du Pont

Quelques pistes de solutions sont proposées mais le tout doit être discuté avec les responsables de l'arrondissement à la prochaine rencontre (circulation externe).

Barrage Simon-Sicard

Il faut réaménager le secteur en collaboration avec Hydro-Québec afin qu'il y ait une piste pour piétons et une autre pour vélos.

Stationnement

Installer une meilleure signalisation identifiant que le stationnement est bien celui du parc-nature

Aménager une entrée plus directe

Tenter de récupérer la chute à neige de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville (à être discuté avec l'arrondissement)

6. Un résumé est fait de la rencontre par un des membres.

7. Remerciements aux membres de la Division de la gestion des grands parcs.

8. La prochaine rencontre se tiendra le 16 février 2005.

16 décembre 2004

Révision du plan directeur et constitution d'un comité consultatif au parc-nature de l'Île-de-la-Visitation

par Nathalie Gagnon, 16 décembre 2004

Révision du plan directeur

La Division de la gestion des grands parcs du Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie de la Ville de Montréal est heureuse d'annoncer la révision du plan directeur du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation. Depuis la création du premier plan directeur en 1981 les besoins ont évolué et nous voulons redéfinir les orientations du parc-nature. En juin 2005 un contrat sera octroyé à un consultant qui fera l'analyse globale du parc-nature dans le but de refaire un plan directeur actualisé.

Plan directeur

Voici en bref les principales étapes d'un plan directeur :

Inventaires

Analyse et synthèse

Plan directeur (orientations et consultation publique)

Plans d'aménagements (plans et devis, appels d'offres)

Construction (réalisation des travaux)

Comité consultatif

Afin de s'assurer de bien cibler les attraits à conserver et les problématiques liées au développement du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation et d'y trouver des pistes de solutions, la Division de la gestion des grands parcs mettra sur pied un comité consultatif. Ce comité mixte se rencontrera une fois par mois de janvier à mai 2005. Le résultat des rencontres sera colligé et remis au consultant dès le début de son mandat. Cette démarche démocratique facilitera l'analyse par le consultant et surtout fournira un document à jour sur l'état de la situation au parc-nature de l'Île-de-la-Visitation.

Composition du comité :

1 personne- chargé de projet

2 personnes- représentants de la Division de la gestion des grands parcs (parcsnature du secteur Est)

2 personnes- représentants de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville*(Direction des travaux publics - Direction culture, sports, loisirs et développement social - Division de la culture et des bibliothèques)

4 personnes- représentants des partenaires des parcs-nature (Cité historia, musée d'histoire du Sault-au-Récollet; GUEPE, le groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement; CREMontréal, le Conseil régional de l'environnement de Montréal et la CDEC Ahuntsic-Cartierville, Corporation de développement économique et communautaire)

3 personnes- représentants des citoyens**

2 Page 2 sur 2

* les représentants pourront varier selon les thématiques abordées

** voir les résultats de l'élection plus bas

Rencontre d'information et de consultation publique

À la suite d'une invitation publique aux citoyens, nous avons tenu une rencontre d'information et de consultation, le 30 novembre 2004 à 19 h à la maison de la Culture Ahuntsic-Cartierville, sur la révision du plan directeur du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation et nous avons procédé à l'élection des trois représentants des citoyens.

Les personnes élues sont :

Madame Lorraine Pagé

Monsieur Nicolas Henry

Monsieur Gérald Morel

Attraits et problématiques

À la lumière de la consultation publique sur les attraits à conserver et les problématiques à solutionner, plusieurs éléments ont été soulignés par les participants. Voici en résumé les cinq grandes thématiques retenues qui seront abordées plus en détail par le comité consultatif.

Stationnement et circulation

Activités et éducation

Conservation

Aménagement (signalisation, poubelles, infrastructures vieillissantes, etc.)

Sécurité et règlement

Session de travail

La première session de travail du comité aura lieu le **18 janvier 2005**.

Consultez notre site Internet afin d'obtenir un résumé de cette rencontre et de celles qui suivront.